

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine  
Service Acquisitions et Recherches  
13986

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**OBJET : Prise en location de 7 places de stationnement destinées à La MDS Pressensé-Joliette à Marseille 13002.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les agents de la Mission enfance-famille de la MDS Pressensé ont libéré les locaux du 7<sup>e</sup> étage de l'immeuble 18/20 avenue Schuman à 13002 Marseille, dont le bail a été résilié par le Département, et ont intégré le bâtiment situé 15 place de la Joliette.

Cependant cette résiliation concernant les espaces bureaux, a également eu pour conséquence de résilier la location des 11 emplacements de parking compris dans le contrat précité.

De ce fait, le service Mission enfance-famille, dont le fonctionnement est étroitement lié à l'utilisation de véhicules (visites à domicile, visites médiatisées,...), s'est heurté à d'importantes difficultés. Afin d'y remédier, différentes solutions de stationnement ont été expérimentées. Aucune ne s'est révélée satisfaisante.

Aussi, afin de permettre à l'équipe enfance Famille d'exercer ses missions dans de bonnes conditions, il est proposé de prendre en location 7 places de stationnement dans un parking à proximité.

Après recherches, il apparaît que le parking Espercieux, situé rue des Docks, disposerait de 7 emplacements à la location. La société Q-PARK, gestionnaire, contactée, propose un tarif de 2383 €TTC/an/unité, soit pour 7 places, une somme de 16 681 €TTC.

En termes de localisation géographique, il semble que la proposition de la société Q-Park correspond à la recherche.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-jointe.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

